



Briller par son panorama

Diffusion de l'information relative à la rémunération des élus municipaux :

La rémunération versée au maire en 2017 a été de 6 455,40

La rémunération versée aux conseillers en 2017 a été de 1 614,00

L'allocation de dépenses versée au maire en 2017 a été de 3 227,70

L'allocation de dépenses versée aux conseillers en 2017 a été de 807,00

La rémunération versée au maire en 2017 par la MRC d'Arthabaska a été de 4 383,36

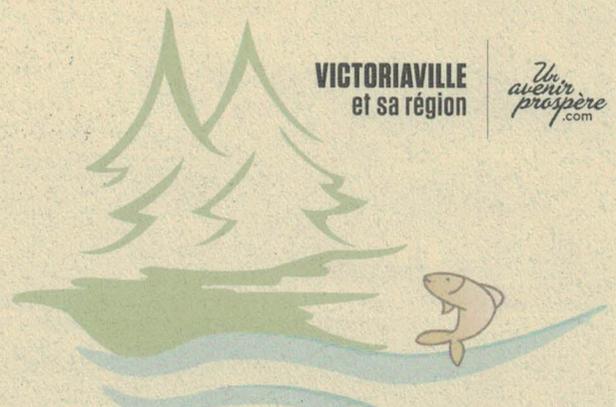
L'allocation de dépenses versée au maire en 2017 par la MRC d'Arthabaska a été de 1 461,09

Engagement de plus de 25 000 \$ d'un même fournisseur pour des travaux municipaux :

AUCUN

28 janvier 2018

Mme
directrice générale
secrétaire Trésorière



25, rue de l'Église - Notre-Dame-de-Ham (Québec) G0P 1C0 - Téléphone : 819 344-5806 - Télécopieur : 819 344-5807

Courriel : info@notre-dame-de-ham.ca - www.notre-dame-de-ham.ca